Envoyé en préfecture le 13/03/2024
Reçu en préfecture le 13/03/2024
Publié le
ID : 064-216404178-20240306-D_2024_012-DE

VILLE DE NAY

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/03/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 18

Nombre de suffrages : 22

Date de convocation
01/03/2024

Date d'affichage
01/03/2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
../../....
et publication du :
../../....

L'an deux mille vingt-quatre, le six mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

Etaient présents :
Mme BIDART Michelle, Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Pierre, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. CHABROUT Guy, M. DE VICARI Olivier, M. DEQUIDT Alain, Mme DURAND Pascale, Mme HONTAA Corinne, M. JUNQUET Fabien, M. METGE Jean-Paul, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme MULLER Véronique, Mme PAYOT Marie, Mme VILLENEUVE Jocelyne, Mme WEISS Myriam

Procuration(s) :
Mme MAURIN Marina donne pouvoir à M. CHABROUT Guy, M. MIMIN Matthieu donne pouvoir à Mme VILLENEUVE Jocelyne, M. SANCHEZ Laurent donne pouvoir à Mme HONTAA Corinne, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Daniel

Etai(ent) excusé(s) :
Mme MAURIN Marina, M. MIMIN Matthieu, M. PEDROSA Raphaël, M. SANCHEZ Laurent, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme DURAND Pascale

Numéro interne de l'acte : 12
Objet : Cession véhicule

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le véhicule camion Renault Traffic immatriculé 5676 VS 64 de 1996 et dont le kilométrage s'élève à ce jour à 102 319 kms, peut être vendu du fait de l'acquisition cette année, d'un camion plateau FUSO pour le remplacer. Il est précisé que le véhicule a été totalement amorti. Il a été décidé de proposer un prix de cession de 1 500 €.

La société SPVI de Serres-Castet, qui a vendu le véhicule neuf accepte le prix d'acquisition de 1500 euros de l'ancien camion.

Envoyé en préfecture le 13/03/2024
Reçu en préfecture le 13/03/2024
Publié le
ID : 064-216404178-20240306-D_2024_012-DE

CECI ETANT EXPOSE,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

AUTORISE M. le Maire à vendre en l'état le véhicule pour un prix de cession de 1500 euros à la société SPVI de Serres-Castet.

AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents relatifs à la cession du véhicule et à faire toutes les démarches après des autorités administratives compétentes.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à NAY
Le Maire,
Signé BB
Bruno BOURDAA